



20, rue principale  
57670 LENING  
Tél : 03 87 01 67 36  
Email : [mairie.lening@wanadoo.fr](mailto:mairie.lening@wanadoo.fr)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30/07/2019

Convocation du 23/07/2019

Sous la Présidence de Monsieur CONOTTE Gérard, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 31/07/2019 à 19h30 en mairie.

Nombre de Conseillers municipaux : 11

Absents excusés : 2

Absents non excusés : 2

Vote par procuration : 1

PRÉSENTS : - CONOTTE Gérard - FOIS Jean – DEISS Gabriel - Mangin

Isabelle- BOURCY Suzanne – HOUPERT Bertrand. - ERNST Antoine

ABSENTS EXCUSÉS : Virginie APPEL – HAUDRY Philippe

ABSENTS NON EXCUSÉS : Jérôme POSSELT – ZIMMERMANN Bernard

PROCURATION : HAUDRY Philippe donne procuration à Antoine ERNST.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur DEISS Gabriel est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

### DCM N°29/2019

#### **Objet : Mise à jour des longueurs de voiries.**

Vu les articles L 2334-1 à L 2334-23 du CGCT, M. le Maire expose que le montant de la dotation globale de fonctionnement est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale.

La longueur de la voirie déclarée aux services de la préfecture par la commune doit être réactualisée. Depuis 2017, celle-ci était égale à 6,668 mètres.

Une mise à jour des voies communales pour prendre en compte les modifications des voies communales a été établie le 29/07/2019 par les services techniques de la mairie.

La voirie n°10 rue de la Tuilerie doit être recalculée car la commune à fait un empiérement supplémentaire du chemin sur 1100 mètres de longueur.

Ainsi cette modification de la longueur de cette voirie doit être intégrée.

- La nouvelle longueur de la Rue de la tuilerie est égale à 1566 m

Ainsi, à ce jour, le linéaire de voirie communale global représente un total de 7 768mètres linéaire (6,668+ 1566).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- Arrête la nouvelle longueur de la voirie communale à 7 768 ml.

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter l'inscription de cette nouvelle longueur de voirie auprès des services de la Sous-préfecture pour la revalorisation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'année 2020.

# **COMMUNE DE LENING**

## **RECENSEMENT DES VOIES COMMUNALES**

Situation au 31/07/2019

No de la Voie	Désignation de la Voie	Extrémités de la Voie		Longueur de la Voie en ML	Largeur de la Voie		Nature du revêtement de la chaussée
		Origine	Fin		Plateforme	Chaussée	
<b>VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE RUES</b>							
1	<b>Rue de l'Ecole</b>	RD39	Rue de Dieuze	157	8 m	5 m	Enrobés
2	<b>Rue du Moulin</b>	RD39	RD 39	500	5 m	4 m	Enrobés
3	<b>Rue du Coin</b>	RD39	Immeubles	55	4,5 m	3 m	Enrobés
4	<b>Rue des Jardins</b>	RD39	Rue du Moulin	133	15 m	3,5	Enrobés
5	<b>Rue des Près</b>	Rue du Moulin	Chemin de Hellimer	360	10 m	4 m	Enrobés
6	<b>Rue des Vergers</b>	RD39	CR 12	311	5 m	4 m	Enrobés
7	<b>Rue du Ruisseau</b>	RD39	39 m plus loin	39	5 m	3,5 m	Enrobés
8	<b>Impasse Liebgott</b>	RD39	CR 14	23	5 m	3,5 m	Enrobés
9	<b>Rue de la Gare</b>	RD39	85 m plus loin	85	7 m	4 m	Enrobés
10	<b>Rue de la Tuilerie</b>	RD39	CR 3	1566	5 m	3,5 m	Enrobés (466 m) Empièremment (1100m)
11	<b>Desserte de Moselle Est</b>	Rue de la Tuilerie	CR 5	58	5 m	4,5 m	Enrobés
12	<b>Rue de Dieuze</b>	RD39	Chemin d'Obenaus	157	5 m	4,5 m	Enrobés
13	<b>Ruelle de l'Eglise</b>	Rue de l'Eglise	Rue de Dieuze	62	2 m	2 m	Enrobés
14	<b>Rue des Rosiers</b>	RD39	310 m plus loin	310	6 m	4 m	Enrobés
15	<b>Rue de l'Albe</b>	RD39	170 m plus loin	170	6 à 8 m	4 à 10 m	Enrobés
20	<b>Rue de la Colline</b>	Rue du Moulin	130 m plus loin	130	7	6	Enrobés
<b>VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE CHEMIN</b>							
16	<b>Route de Hellimer</b>	RD 39	CR 16	930	10 m	4 m	Enrobés
17	<b>Chemin du Château d'Eau</b>	Chemin de Hellimer	390 m plus loin	390	5 m	4,5 m	Enrobés
18	<b>Chemin de Gréning</b>	RD 39	Limite du ban communal Gréning	1592	10 m	3,5 m	Enrobés
19	<b>Chemin d'Obenaus</b>	Rue de Dieuze	CR 9	310	10 m	3,5 m	Enrobés
21	<b>Chemin des éoliennes</b>	Chemin de Gréning	Eolienne	430	3 m	3 m	Empièremment
<b>LONGUEUR TOTALE DES VOIES COMMUNALES</b>					<b>7768</b>	<b>mètres</b>	

**Objet : Recomposition de l'organe délibérant des Etablissements Publics de Coopération Intercommunal (EPCI).**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres :

De Maintenir l'accord local existant à savoir :

- 1 représentant titulaire par commune (+1 suppléant)
- 1 représentant supplémentaire par tranche de 500 habitants, soit :

Nombre d'habitants	Nombre de délégué(s)
1-500	1
501-1000	2
1001-1500	3
1501-2000	4
2001-2500	5
2501-3000	6
3001-3500	7

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire  
Antoine ERNST